# Du vin comme il y a plus de mille ans



Faire du vin à Huy? «Les trois sots» ont eu cette idée (un peu) folle en 2007. Pour sauver un patrimoine séculaire.

Anne-Françoise BERTRAND

est un peu par hasard qu'Alain Dirick, Marcel Mestrez et Frédéric Lepage ont repris les 1600 pieds de vignes de Charles Legot en que et culturel unique.

sud. Schisteux comme il faut. «On veut surtout Mais très escarpé. Le travail est faire connaître le vin pénible mais ne les a pas découragés puisqu'ils ont re- de Huy à Huy. Parce planté 600 pieds de vignes un que c'est un peu plus loin dans la rue. Du Johanniter, du Phoenix et du patrimoine.» Solaris. Des «interspécifiques», plus résistants et donc clament moins de pulvérisaplus de deux ans, explique Marcel Mestrez. L'an prochain, ce sera donc nos premières vendan- son froid ou des crustacés.» ges. Et on est plutôt confiants...»

plus écologiques puisqu'ils ré- les choses. « Pourtant, on a eu un mauvais printemps et un été hutions. «On a planté tout ça il y a mide, précise Marcel Mestrez. Celui-ci sera plus frais que l'an passé: il ira très bien avec du pois-

En attendant, les trois compè- des épiceries fines et des resres veillent à la vinification du taurants de la région. «On veut trois soient d'accord. «Déjà, op-2007, après son décès. Mais raisin récolté en octobre der- surtout faire connaître le vin de ter pour du rouge ou du blanc, avec un seul objectif : perpé- nier. Du Riesling-Sylvaner, du Huy à Huy », explique Alain c'est un choix, rajoute Marcel tuer une tradition ancestrale Chardonnay et du Pinot Gris. Dirick. Du vin qu'ils proposesur les coteaux hutois et garder Comme chaque année, ils de-ront aussi à la vente lors de vivant un patrimoine histori- vraient en produire un millier leur foire aux vins lancée à cépages, le nombre de grappes par de bouteilles. Lundi, ils en ont Wanze il y a quelques années. pied... Mais c'est ça aussi qui fait Depuis, chaque samedi que tiré deux verres. Le breuvage Comme leur marc, le seul marc la richesse de notre passion!» Bacchus fait, ils sont sur est encore trouble, encore un hutois. Et bientôt peut-être Alain Dirick : 0477 897515, «leur» terrain. Exposé plein peu acide. Mais promet de bel- comme leurs «bulles». «On www.boismarie.be

aimerait bien faire une sorte de crémant, oui, ajoute Alain Dirick. Ça aussi, ce serait encore une première à Huy.»

## Le vin, une histoire de choix

Le but d'Alain Dirick, Marcel Mestrez et Frédéric Lepage n'est pas lucratif. Les rentrées financières correspondent aux sorties. «Dès qu'on a un peu d'argent, on le réinjecte. Il faut racheter des fils, des tuteurs, des cuves, améliorer notre système de vinification qui est plutôt Du vin qu'on retrouvera dans archaïque...»

Et il faut pour cela que les Mestrez. Puis on n'a pas toujours le même avis sur le palissage, les

# IDENTITÉ

lain Dirick, Marcel Mestrez et Frédéric Lepage ont repris le vignoble que Charles Legot avait planté au début des années 1960.

Mais la tradition vinicole hutoise est bien plus ancienne: avant l'an 1000, on cultivait déjà la vigne à Huy, à l'intérieur des remparts. Une tradition qui a décliné au fil des siècles et qui s'est complètement perdue après la deuxième guerre mondiale. Mais qui a revécu, entre autres grâce à Charles Legot, donc. Puis d'autres vignerons amateurs. Qui perpétuent aujourd'hui, par exemple au sein de la Société royale horticole et vinicole de Huy, des techniques et des gestes ancestraux. Avec le soleil comme moteur. Et beaucoup de passion.

### VITE DIT

#### «Le vin des grands malades»

Pendant des centaines d'années, le vin produit sur les coteaux hutois s'appelait «Le vin des grands malades», parce que les bénéfices de la vente des bouteilles allaient à la léproserie. Les nouveaux vignerons lui ont choisi un nom «plus commercial».

#### Le vide-bouteilles comme «logo»

Sur les étiquettes des bouteilles de marc du «Bois Marie», on voit un des vide-bouteilles utilisé jadis par les vignerons hutois pour ranger leur matériel. Il en existe encore plusieurs à Huy.



En envoyant simplement un mail à l'adresse suivante

isabelle.delage@provincedeliege.be

en indiquant « Concours Producteurs du terroir »

suivi de vos nom, prénom, adresse complète et n° de téléphone

0∪ Par courrier à l'adresse suivante :

Concours « Producteurs du terroir »

Services Agricoles de la Province de Liège – 123, rue de Huy à 4300 Waremme en indiquant vos nom, prénom,

adresse complète et n° de téléphone.

Un tirage au sort aura lieu chaque semaine qui récompensera un participant n'habitant pas sous le même toit.

Avec le soutien de la Chambre d'Agriculture de la Province de Liège













14-100853302-02